

Silence électoral à partir d'aujourd'hui à minuit

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5523 - Mardi 23 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Tribunal de Sidi M'hamed
**7 ans de prison
 requis à l'encontre
 de Abdelmalek Sellal**

Page 16

Le Brent à moins de 79 dollars

Les prix du pétrole au plus bas depuis fin août

Page 3

Le Soudan est-il en révolution ?

Par Mohamed Habili

La mobilisation dans le pays comme à l'échelle internationale en faveur à la fois de la libération des détenus politiques soudanais, dont en premier lieu celle du Premier ministre Abdallah Hamdok, placé en résidence surveillée depuis le 25 octobre, et du gouvernement civil, ayant commencé à porter ses fruits, on devrait pouvoir mieux se reconnaître dans ce qui se joue au Soudan depuis le renversement de Omar el-Bachir en avril 2019. L'accord passé entre le Premier ministre rétabli dans ses fonctions, et l'armée, représentée par son chef, Abdelfattah al-Burhan, le chef d'Etat de facto, n'est pas particulièrement éclairant à lui tout seul. Et pour cause, il signifie aussi bien un retour à l'avant-25 octobre qu'une nouvelle distribution du pouvoir entre les deux composantes civile et militaire du pouvoir, à l'avantage d'ailleurs des militaires, ne serait-ce que parce que les organisations, politiques et syndicales, ayant mené le mouvement de révolte ont été écartées du gouvernement. Leur première réaction a d'ailleurs été, tout au moins pour les plus importantes d'entre elles, le rejet sans appel de l'accord conclu dimanche entre Hamdok et al-Burhan. Jusqu'à celui-ci, elles se considéraient comme parties prenantes de la transition amorcée en 2019, et censée déboucher au bout d'un temps se comptant en mois sur un régime où l'exercice du pouvoir serait l'apanage des civils.

Suite en page 3

Pendant l'épidémie de coronavirus

Benbouzid met en garde contre la prise excessive d'antibiotiques



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a mis en garde, hier, contre la prise abusive d'antibiotiques pendant l'épidémie de coronavirus, soulignant que cela pourrait favoriser la résistance aux antimicrobiens. Page 2

Grippe saisonnière

Silence radio sur le vaccin antigrippal

Page 2

Transports

Bekkai effectue une visite inopinée à l'aéroport international

Page 4

Pendant l'épidémie de coronavirus

Benbouzid met en garde contre la prise excessive d'antibiotiques

■ Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a mis en garde, hier, contre la prise abusive d'antibiotiques pendant l'épidémie de coronavirus, soulignant que cela pourrait favoriser la résistance aux antimicrobiens.

Par Louisa Ait Ramdane

Attention aux antibiotiques. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a fait état de la consommation excessive d'antibiotiques durant cette pandémie qui, selon lui, peut entraîner une propagation rapide de la résistance aux antimicrobiens. Selon lui, la surconsommation d'antibiotiques suscite de nombreuses inquiétudes quant à leur utilisation inutile pendant la pandémie.

En effet, l'usage abusif des antibiotiques contribue au développement de bactéries qui deviennent résistantes aux antibiotiques. Cette résistance se développe lorsqu'une bactérie se transforme et développe des mécanismes de défense, diminuant ou annulant l'action des antibiotiques qui la combattent. «La prise abusive d'antibiotiques pourrait être un facteur d'aggravation, car à force de prendre ce traitement, une résistance rapide aux antimicrobiens se développe chez le patient», a expliqué le ministre de la Santé lors de la célébration de la semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens. Il a souligné, à cet effet, que la résistance aux antimicrobiens «requiert les médicaments plus chers, prolonge la durée de la maladie, de traitement et d'hospitalisation et augmente les coûts des soins pour les familles».

Le ministre a déclaré que célébrer cette semaine dans le contexte de la pandémie de Covid-19 est d'une «grande importance», étant donné que la résistance aux antimicrobiens «nécessite le recours à des médicaments plus chers, prolongeant la durée de la maladie, du

traitement et de l'hospitalisation, et augmentant les coûts de santé et le fardeau financier des familles et de la société». Benbouzid a indiqué que «l'Algérie continue de célébrer cette semaine, comme beaucoup d'autres pays, pour faire face à ce danger en affirmant son engagement à mettre en œuvre un plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens». Dans ce cadre, il a souligné l'importance de «la surveillance de l'antibiorésistance avec l'Institut Pasteur comme laboratoire de référence et qui devrait être renforcé dans la surveillance et le suivi de l'antibiorésistance chez les animaux à travers le dispositif mis en place par le ministère de l'Agriculture». Benbouzid a estimé que cette journée est «l'occasion d'évaluer les résistances, ainsi que d'informer et de sensibiliser sur le bon usage des antimicrobiens, notamment des antibiotiques, pour valoriser les acquis dans le domaine de la prévention et du contrôle».

Ce dispositif est également inscrit, comme l'a souligné le ministre de la Santé, «dans le plan d'action national, qui vise à informer le grand public, ainsi que les professionnels de la santé humaine et animale, sur la problématique de la résistance aux antimicrobiens et de les sensibiliser à ses conséquences».

Dans ce contexte, le ministre a expliqué que «le bon usage des antibiotiques passe par une activation concrète de la stratégie nationale dans les établissements de santé, avec le développement de mesures prioritaires pour maîtriser la consommation d'antibiotiques, qui peuvent à la longue faire face à une résistance bactérienne».

Dans le but d'obtenir des don-



PH/D. R.

nées sur la consommation d'antibiotiques, Benbouzid a précisé que son département ministériel a élaboré un cadre réglementaire à travers la mise en place d'une commission nationale pluridisciplinaire chargée de surveiller la consommation d'antibiotiques, travaillant en coordination avec les réseaux de surveillance de l'antibiorésistance et participant dans la validation du guide thérapeutique.

Pour atteindre les objectifs fixés, le ministre a souligné la nécessité de «la persévérance et de la volonté de mettre en œuvre les principaux éléments du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de les traduire en actions

concrètes».

Mettant l'accent sur le «partenariat qualitatif» qui existe dans ce domaine entre l'Algérie et les agences des Nations unies en général et l'Organisation mondiale de la santé en particulier, le ministre de la Santé a appelé à «l'élaboration d'une feuille de

route pour les premières interventions, un accent particulier doit être mis sur le bon usage des antimicrobiens et le renforcement de la coopération multidisciplinaire et intersectorielle pour préserver l'efficacité des antimicrobiens pour les générations futures».

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

159 nouveaux contaminés et 5 décés

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus que le bilan d'hier (4), portant à 6 026 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 159 cas, soit 46 cas de plus par rapport au bilan d'hier (113), pour atteindre, au total, 209 111 cas confirmés.

R. N.

Grippe saisonnière

Silence radio sur le vaccin antigrippal

On arrive au terme du mois de novembre et la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière n'est toujours pas lancée. Pis, c'est silence radio. Ni les pharmaciens, ni les personnels des établissements publics de santé, ni même le ministère de la Santé ne se sont prononcés sur les raisons de ce retard.

Le vaccin contre la grippe saisonnière demeure introuvable au niveau des différentes pharmacies du pays et des établissements publics de santé. Les citoyens s'impatientent et réclament le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe. En effet, chaque hiver, la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie, et le moyen le plus efficace de se prémunir de ses complications demeure la vaccination. Seulement le mois de novembre arrive à sa fin et aucune information clai-

re n'a été avancée par le ministère de la Santé, mis à part l'importation, en octobre dernier, de plus de 2 millions de doses de vaccin antigrippal. Aucune date du lancement de cette campagne n'a été fixée. Questionné sur la disponibilité du vaccin, les différents pharmaciens qu'on a visités nous ont dit que «ce n'est pas l'ordre du jour. Pour le moment, on ne nous a rien dit». Au niveau du centre de santé de Ain Benian où nous nous sommes rendus pour confirmer la non-disponibilité du vaccin antigrippal, nous avons croisé des personnes âgées venues demander, elles aussi, si la campagne était lancée. Pour Mouloud, un retraité qui a l'habitude de se faire vacciner, «le mois de novembre tire à sa fin et le vaccin n'est toujours pas disponible. C'est du n'importe quoi. C'est pire que l'année dernière. Ils nous ont oubliés peut-être !». Notre interlocuteur nous a confié

: «J'espère que lorsqu'ils lanceront leur campagne de vaccination, le vaccin sera disponible et à des prix abordables et remboursable, ce qui n'était pas le cas l'année dernière».

En effet, l'année dernière, le prix du vaccin avait doublé chez les pharmaciens. Proposé à 700 DA avant 2020, le vaccin s'est écoulé l'année dernière à plus de 1 400 DA et même 1 500 DA chez certains pharmaciens.

Les citoyens avaient aussi du mal à se faire rembourser leur vaccin. Contacté à multiple reprises pour demander des explications sur le retard que connaît l'opération de vaccination contre la grippe saisonnière, le ministère de la Santé, notamment la directrice de la Prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, était aux abonnés absents.

Enfin, il est à noter que la seule information qui a été donnée à ce sujet date

du 10 novembre dernier. Le directeur de la Prévention et de la Promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, avait alors indiqué l'acquisition en octobre de «plus de 2 millions de doses de vaccin antigrippal», annonçant le lancement de la campagne de vaccination 20 jours après réception du produit par l'Institut Pasteur d'Algérie. Pour rappel, chaque année cette campagne est lancée au début du mois d'octobre. Des établissements publics de santé sont alors chargés de vacciner la population gratuitement. Souvent, ces établissements sont pris d'assaut vu la popularité de ce vaccin et son efficacité. Les officines sont aussi concernées par cette campagne de vaccination. En effet, les citoyens peuvent se faire vacciner gratuitement chez les pharmaciens mais doivent acheter le vaccin.

Thinhinene Khouchi

Elections locales

Silence électoral à partir d'aujourd'hui à minuit

■ La campagne pour les élections locales du 27 novembre prochain prend fin aujourd'hui à minuit. Les partis politiques et les candidats indépendants ayant pris part à cette échéance n'ont plus qu'une journée pour faire pencher les électeurs en leur faveur.

Par Aomar Fekrache

A ce stade, nul ne peut prédire le résultat de ces élections, surtout que le choix des électeurs dépendra de bien des facteurs, parfois subjectifs. Cette joute électorale étant davantage liée au choix des personnes et leur réputation au sein de leurs communes, villages et quartiers. Certes, les chefs des partis politiques ont sillonné le pays et organisé des dizaines de meetings, mais l'enjeu est plutôt local voire de proximité.

Le langage tenu et les engagements pris par les candidats envers les populations auront leur pesant d'or le jour du vote. Si à ses débuts la campagne électorale s'est essentiellement déroulée sur les réseaux sociaux, l'on a bien remarqué ces derniers jours une meilleure présence des candidats sur le terrain, à travers le déploiement d'affiches et les rencontres de proximité.

A Alger, l'on a constaté l'ouverture d'un certain nombre de permanences électorales à travers les quartiers et communes. Dans les zones rurales, des candidats ont organisé des meetings dans les villages et douars pour mieux expliquer leurs programmes.

Les prétendants aux Assemblées populaires communales et de wilaya ont évoqué longuement leur conception pour mieux développer la commune et leur engagement afin d'améliorer le cadre de vie



F.H.D. R.

des habitants. Se voulant plus réalistes, ils étaient nombreux à appeler à la refonte du code des collectivités locales pour conférer davantage de prérogatives aux élus, les libérer de toutes les contraintes, ériger la commune en locomotive du développement local, en promouvant l'investissement et en créant de l'emploi. A cela faut-il ajouter le souci exprimé par les candidats de préserver et consolider la stabilité du pays.

Si la campagne électorale pour les locales était plutôt timide, elle s'est toutefois déroulée dans la sérénité. Seuls quelques dépassements

mineurs en relation avec le non-respect du protocole sanitaire contre le Covid-19 ont été enregistrés, selon Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Faut-il rappeler que le corps électoral s'est élevé, au terme de la révision exceptionnelle des listes électorales, à 23 717 479 électeurs et électrices, selon les données communiquées par l'Anie. Quelque 800 000 encadreurs seront mobilisés pour le bon déroulement du scrutin dans 61 696 bureaux et 13 326 centres de vote. Un total de 1 158 dossiers de candidature aux Assemblées populaires

de wilaya (APW) a été retiré, dont 877 dossiers par 48 partis politiques agréés et 281 par des listes indépendantes.

Un total de 22 325 dossiers de candidature aux Assemblées populaires communales (APC) a été également retiré, selon la même source. L'Autorité de M. Charfi a montré beaucoup de fermeté lors de l'étude des dossiers de candidature, n'hésitant pas à rejeter un grand nombre, malgré les critiques émises par les partis. Ce qui devrait être un bon signe quant à la probité et l'intégrité des futurs élus.

A. F.

Le Brent à moins de 79 dollars

Les prix du pétrole au plus bas depuis fin août

Les prix du pétrole peinaient à repartir du bon pied hier, après une semaine de forte baisse, la vigueur du Covid-19 en Europe planant sur la demande d'or noir. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier céda à 0,13 %, à 78,79 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdit 0,14 % à 75,83 dollars. Les deux cours de référence de part et d'autre de l'Atlantique ont signé vendredi leur plus mauvaise semaine depuis fin août, lâchant respectivement 4 % et 5,8 %.

Le marché évolue à tâtons «dans un contexte d'inquiétude croissante pour la demande», estime l'analyste Walid Koudmani.

En Europe, redevenue l'épicentre de la pandémie du Covid-19, le retour de mesures dras-

tiques telles qu'un confinement en Autriche fait planer le risque d'un coup de frein sur la consommation d'or noir. En parallèle, les Etats-Unis et le Japon «font pression sur les producteurs pour qu'ils augmentent la production et répondent aux inquiétudes inflationnistes actuelles», reprend M. Koudmani.

Une ponction éventuelle de l'administration américaine dans les réserves stratégiques du pays, qui se débat avec une inflation persistante alimentée par les prix élevés de l'énergie, est également sur la table depuis plusieurs semaines.

Dans ce contexte, la prochaine réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés de l'Opep+ le 2 décembre est très attendue par le marché.

Ce sommet permettra à l'organisation de statuer sur l'offre

du début de l'année prochaine. Un dollar américain en pleine forme accentuait également la pression sur les cours du brut, rendus plus onéreux aux investisseurs munis d'autres devises. Dans ce sens, l'Opep et la Russie ont appelé à la prudence en matière de production. Les deux alliés ont affirmé qu'il n'y a pas de pénurie de pétrole sur le marché mondial et qu'il pourrait même y avoir un excédent à partir du début de l'année prochaine. Selon une déclaration du secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, il y voit ainsi des signes d'un excédent d'approvisionnement en pétrole à partir du mois prochain, ce qui exige «une démarche prudente» de la part des membres de l'Opep et de ses alliés lorsqu'ils examineront la politique de production lors de leurs réunions mensuelles. «L'excédent sera notable en décembre», a déclaré hier

Mohammad Barkindo, en marge de la Conférence et exposition internationales sur le pétrole d'Abu Dhabi (Adipec).

«Les projections, non seulement de l'Opep mais aussi celles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et d'autres sources, montrent que tout au long des trimestres de l'année prochaine, il y aura une offre excédentaire sur le marché», a déclaré Barkindo. «C'est une preuve supplémentaire que nous devons être très prudents et mesurés dans les décisions que nous prenons chaque mois.

Nous pensons que nous sommes sur une trajectoire de reprise, et pour nous, au sein de l'Opep, nous continuerons à faire tout ce qui est nécessaire pour que cette reprise ne faiblisse pas».

Le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis a indiqué pour sa part que l'Opep+ maintiendra probablement le cap le

LA QUESTION DU JOUR

Le Soudan est-il en révolution ?

Suite de la page une

Ce n'est plus le cas maintenant, ayant perdu confiance à la fois dans les militaires et dans Hamdok, qui à leurs yeux a changé de camp. A l'annonce de l'accord, des protestations ont éclaté dans la capitale, mais aussi ailleurs dans le pays. Pour autant, tous les Soudanais ne sont pas contre le réaménagement de la transition tel qu'il vient de se produire. Il y en a qui au contraire le soutiennent. Pour l'heure, il serait difficile de juger du rapport de force entre les deux camps. Nul besoin de se donner cette peine d'ailleurs, du moment que les jours qui viennent ne manqueront pas de nous éclairer à cet égard. En fait, c'est seulement à partir de maintenant qu'il sera possible de répondre à la question de savoir si le Soudan est ou non depuis deux ans engagé dans un processus révolutionnaire réel. Des premières manifestations contre la cherté de la vie fin 2018, en passant par le renversement d'el-Béchir en 2019, puis par la première période de transition, ayant pris fin le 25 octobre dernier, jusqu'au retour de Hamdok il y a quelques heures, on peut dire que c'est une réforme du système politique soudanais qui s'est développée. Une nouvelle phase de même nature commence aujourd'hui même, la première ayant été arrêtée net par les militaires. Si le Soudan est animé dans son tréfonds par une révolution véritable, ce n'est qu'à partir de maintenant qu'il devient possible de le savoir avec certitude. Il y a toujours deux temps bien distincts dans une révolution : le premier est celui de la réforme, et le second, si la réforme échoue pour une raison ou pour une autre, celui du changement véritablement révolutionnaire. Le Soudan est encore dans la réforme, dans le premier round, celui de l'observation, de la tentative de réforme pour justement barrer la route à la révolution. On ne saura qu'en fait il est soulevé par celle-ci que si la rue fait avorter la deuxième phase de transition. Y parviendra-t-elle ? Il n'y a aucun moyen de le savoir par avance. Mais s'il s'avère qu'en effet le Soudan est emporté par une force qui le dépasse, alors on saura que sa révolution a commencé, mais pas encore où elle va le mener. Une chose est néanmoins certaine : une révolution ne se contentera pas d'enlever le pouvoir aux militaires pour le donner aux civils. Une révolution n'éclate pas pour si peu.

M. H.

mois prochain, malgré un excédent attendu au premier trimestre.

Meriem Benchaouia

Transports

Bekkai effectue une visite inopinée à l'aéroport international

■ Cette visite, qui a duré une heure et demie, a permis au ministre de s'enquérir des conditions d'accueil des voyageurs en provenance de différents pays et d'inspecter les structures de l'aéroport.

Par Slim O.

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a effectué dimanche soir une visite inopinée à l'aéroport international

Ghardaïa Sensibilisation sur le retrait à distance du certificat de nationalité

La cour de Ghardaïa a lancé une large opération d'information et de sensibilisation sur le retrait à distance de la version électronique du certificat de nationalité, via le portail électronique du ministère de la Justice, a-t-on appris, hier, auprès du parquet général de Ghardaïa.

L'opération s'inscrit dans le cadre du rapprochement de l'administration judiciaire du citoyen en vue de lui permettre de bénéficier de ses prestations sans avoir à se déplacer aux juridictions, a indiqué Ahmed Kadari, procureur général adjoint.

La nouvelle prestation, s'inscrivant dans le cadre de la poursuite des efforts visant à moderniser les services judiciaires, permet au citoyen de demander et de retirer en ligne un certificat de nationalité version électronique à partir d'un ordinateur, a expliqué M. Kadari.

La prestation est l'un des axes prioritaires auquel les pouvoirs publics se sont engagés pour concrétiser les jalons de la gouvernance électronique, a rappelé le procureur général adjoint, précisant que la délivrance de ce document est exemptée de taxe judiciaire.

La cour de Ghardaïa coiffe cinq tribunaux, à savoir Ghardaïa, Berriane, Guerrara, Métili et El-Menea. R. D.

nal «Houari-Boumediène», où il s'est enquis des conditions d'accueil des voyageurs, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite, qui a duré une heure et demie, a permis au ministre de s'enquérir des conditions d'accueil des voyageurs en provenance de différents pays et d'inspecter les structures de l'aéroport tels les points de contrôle des documents de voyage et de bagages et les salles dédiées au diagnostic de Covid-19, précise la même source.

M. Bekkai a appelé les responsables de l'aéroport et des différents services sécuritaires à la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles, en vue d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs, soulignant la nécessité de veiller au respect strict du protocole sanitaire.

Le ministre a souligné que la nouvelle aérogare de l'aéroport



international est «un acquis important» qu'il faut préserver à travers la maintenance et une exploitation optimale de ses équipements en vue d'assurer le

confort des voyageurs et en faire un trait d'union entre le continent africain et les différentes capitales du monde.

M. Bekkai compte intensifier

ce genre de visites dans les différents établissements et structures relevant du secteur, conclut la même source.

S. O.

Santé mentale des enfants

Meriem Cherfi donne le coup d'envoi d'une caravane de prise en charge

La déléguée nationale de l'Organe de protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a donné, dimanche à Tiaret, le coup d'envoi d'une caravane de prise en charge des enfants de santé mentale des enfants, en présence du représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Aslem Boukhari.

A cette occasion, M^{me} Cherfi a souligné que cette caravane sanitaire, organisée sous le slogan «Promouvoir, soigner et protéger la santé mentale des enfants», dans le cadre de la Journée mondiale des droits de l'enfant célébrée le 20 novembre, avec la participation de médecins et de psychologues, sillonnera toutes les

wilayas du pays à longueur d'année. La déléguée nationale de l'organe de protection de l'enfance a déclaré que l'objectif de cette initiative est d'assurer une prise en charge des enfants atteints de maladies mentales dès leur plus jeune âge et de leur éviter des complications.

Meriem Chorfi a affirmé que tous les efforts seront déployés pour assurer une bonne prise en charge sanitaire des enfants, annonçant, d'autre part, le lancement d'un riche programme de communication directe entre les spécialistes, à travers une plateforme numérique qui entrera prochainement en service, assurant que cette plateforme numérique contribuera à épargner des déplacements

aux spécialistes, à trouver des solutions à distance et à offrir le meilleur dans le domaine de la santé mentale pour les enfants, en particulier à un âge précoce

Pour sa part, le représentant de l'Unicef en Algérie a indiqué dans une déclaration à la presse qu'il y a du progrès tangible en Algérie en matière de protection de l'enfance, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, déclarant : «Nous aspirons à relever les défis afin de réaliser le meilleur et nous demandons toujours plus, en coopération avec tous les organismes gouvernementaux, dont les ministères de la santé, de la Solidarité et de l'Éducation et l'Organe national de la protection de l'enfance

(Onppe)».

Par ailleurs, Meriem Cherfi a assisté, en compagnie du représentant de l'Unicef en Algérie, au centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux de Tiaret, à des consultations à plusieurs enfants qui sont pris en charge par les centres spécialisés de la wilaya et au niveau de leurs familles.

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi, a fait part, à cette occasion, de la création prochaine d'annexes des centres spécialisés de prise en charge psychologique et pédagogique des enfants déficients mentaux dans la wilaya, comme à Ksar Chellal et Tiaret.

Hafid B.

Gare maritime de Mostaganem

Les passagers du car-ferry accueillis par le wali

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 avait contraint les pouvoirs publics à fermer les frontières depuis mars 2020. En effet, les ressortissants algériens ont subi les conséquences de plein fouet, n'ayant plus la possibilité d'entrer au pays. A Mostaganem, le paquebot «Denia Ciutat Creativa» de la compagnie espagnole Balearia a fait son premier accostage à la gare maritime. Cet événement n'est pas passé inaperçu, bien au contraire la reprise s'est passée dans une

ambiance quasi festive. C'est au son des sirènes du ferry, relayées par celle des klaxons des véhicules des passagers que le ferry «Denia Ciutat Creativa» a accosté ce dimanche 21 novembre à 9 heures du matin sur le quai Maghreb, débarquant 187 véhicules et 349 personnes pour la plupart des résidents algériens établis en Europe, notamment en France et en Espagne. Aïssa Boulahya, wali de Mostaganem, accompagné des autorités civiles et militaires, était sur le quai pour accueillir les voyageurs de cette

première traversée après la fermeture des frontières. Le chef de l'exécutif a évoqué le travail de préparation qui a anticipé le retour du ferry à Mostaganem. Il a mis en exergue l'effort déployé par la commission de sécurité pour mettre sur pied toute la logistique servant à accueillir les passagers dans des conditions optimales. Le wali a remercié au passage tout le personnel mis en place pour le bon accueil des voyageurs. D'autre part, il a insisté sur l'amélioration sans cesse des prestations de la gare maritime qui,

selon lui, est un des atouts les plus pertinents de la destination touristique de la wilaya. Les voyageurs ont été soumis à des tests PCR à l'aide de kits antigéniques permettant d'obtenir des résultats probants d'une durée de 15 minutes et payants à raison de 10 euros ou 1 600 DA pour chaque passager. Les voyageurs ont effectué les procédures douanières de police avec facilité et n'ont rencontré aucune difficulté lors du débarquement de leurs véhicules ni dans le hall des entrées. Selon certains passagers, c'est un jour

de fête que de fouler le sol de sa patrie l'Algérie. Certains déclarent avoir été pris en charge correctement durant toute la traversée. D'autres affirment que le service était impeccable tout comme le personnel de bord qui était aux petits soins. Pour rappel, la ligne Mostaganem-Valencia (Espagne) a amorcé sa traversée inaugurale au mois de mars 2016. Elle est venue soulager les émigrés algériens de la région qui sont en nombre non négligeable.

Lotfi Abdelmajid

Stratégie de relance de la croissance

Le FMI félicite les autorités algériennes

■ Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a félicité les autorités algériennes pour leur stratégie de relance de la croissance et de réduction de la dépendance de l'économie vis-à-vis des hydrocarbures, tout en partageant les priorités de réforme identifiées pour aider à la transition du pays vers un modèle de croissance plus inclusif et durable.



Par Samia Y.

Selon un communiqué du ministère des Finances, le Conseil d'administration du FMI a examiné, lors de sa

réunion tenue le 19 novembre dernier, le rapport de la mission de consultation conduite sur l'Algérie au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds, qui s'est déroulée virtuellement du 14 septembre au 3 octobre 2021.

A ce titre, le Conseil d'administration du FMI a «salué les réformes envisagées par l'Algérie, visant à renforcer les attributions de la Banque d'Algérie et a félicité les autorités algériennes pour leur stratégie

de relance de la croissance et de réduction de la dépendance de l'économie vis-à-vis des hydrocarbures». Il a également salué «le nouveau plan d'action du gouvernement, tout en partageant les priorités de réforme identifiées pour aider à la transition de l'Algérie vers un modèle de croissance plus inclusif et durable», a précisé le ministère.

Le Conseil du FMI a noté également qu'«en dépit de ce contexte de pandémie, une reprise progressive est en cours en Algérie, même si quelques vulnérabilités persistent encore en raison des répercussions du Covid-19 et de la prépondérance des hydrocarbures dans la structure de l'économie algérienne». Tout en précisant qu'un «mix de politiques calibrées permettrait de soutenir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable, résiliente et inclusive», le Conseil du FMI a mis l'accent notamment sur la nécessité de poursuivre les efforts de la consolidation budgétaire en

adaptant son rythme et sa composition à l'évolution de la pandémie et aux conditions économiques nationales afin de protéger les populations les plus vulnérables.

Saluant également les efforts récents des autorités algériennes pour moderniser la gestion budgétaire et améliorer l'efficacité du secteur public, les administrateurs du FMI ont encouragé le gouvernement à diversifier davantage les sources de financement du budget, a ajouté le communiqué. Sur un autre plan, le Conseil d'administration du FMI a souligné qu'«une politique monétaire bien calibrée, associée à une plus grande flexibilité du taux de change, pourrait aussi soutenir les efforts de stabilisation». Le Conseil du FMI a recommandé, en outre, «une intensification des efforts de mise en œuvre des recommandations du Programme d'évaluation du secteur financier (FSAP)», a-t-on indiqué de même source.

S. Y.

Algérie/Nigeria

L'avantage économique du gazoduc TSGP sera «énorme»

L'avantage économique du projet de gazoduc Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe via l'Algérie, sera «énorme» pour toutes les parties concernées, a indiqué l'ambassadeur du Nigeria à Alger, Mohammed Mabdul.

«C'est un projet très important qui générerait beaucoup d'argent à la fois pour le Nigeria et les autres pays qui y participent», a souligné l'ambassadeur dans un entretien accordé au quotidien nigérian «Punch».

Selon le diplomate, le Nigeria pourrait fournir à travers ce gazoduc 30 milliards M³ de gaz par an, précisant que les réserves de gaz au Nigeria sont «quasi-illimitées».

Dans ce cadre, M. Mabdul a mis en avant les capacités dont dispose l'Algérie en matière de transport et de liquéfaction

du gaz.

«A l'heure actuelle, l'Algérie fournit une bonne partie des besoins en gaz de la plupart des pays européens. Elle dispose d'un réseau de gazoducs de plus de 2 000 km. Son principal gisement de gaz, Hassi R'mel, possède la quatrième plus grande réserve de gaz au monde», a-t-il fait valoir.

«Grâce à son infrastructure gazière et son réseau de gazoduc, l'Algérie est en mesure de connecter le champ gazier de Hassi R'mel à celui du Nigeria en passant par le Niger», a-t-il soutenu.

Interrogé sur le niveau de mise en œuvre du projet TSGP, l'ambassadeur a indiqué que la réalisation du tronçon traversant le Nigeria «avance très vite et dès qu'il atteindra Kano (région frontalière avec le Niger) il sera connecté à la frontière nigérienne et de là passera vers

l'Algérie».

Abordant les autres projets de partenariat engagés par les deux pays, Mohammed Mabdul a évoqué le projet de câbles à fibre optique qui vise à renforcer la connectivité internet entre l'Afrique et l'Europe ainsi que le projet de la route transsaharienne de 9 900 km qui traverse également le Tchad et le Mali, a atteint un taux d'achèvement d'environ 90 %, a-t-il indiqué, relevant que «la partie algérienne a terminé la sienne et n'attend que l'inauguration».

Ce projet sera soutenu, selon le diplomate, par la connexion entre trois ports en eau profonde qui seraient construits pour booster l'activité économique de la région. Il s'agit du port en eau profonde à Lagos, d'un port qui serait construit dans une ville côtière en Algérie et un troisième prévu à Gabès, en Tunisie.

«Les marchandises en provenance d'Europe et d'autres parties du monde transiteraient par ces ports et seraient acheminées via ces réseaux routiers communs. C'est un énorme projet qui créerait une chaîne d'activités pour les transporteurs, les hommes d'affaires, les commerçants. C'est une aubaine pour ces régions de s'épanouir», s'est-il réjoui.

Par ailleurs, M. Mabdul a souhaité la concrétisation de lignes aériennes reliant Alger à Abuja et Lagos, pour faciliter les déplacements des communautés d'affaires des deux pays.

Evoquant les relations bilatérales, l'ambassadeur les a qualifiées de «très profondes, cordiales et respectueuses», relevant la mise en place de la Commission mixte qui avait défini les relations entre les deux Etats.

Farid M.

Entrepreneuriat

Plus de 1 500 jeunes ciblés dans une campagne de sensibilisation à Naâma

Plus de 1 500 jeunes issus des différents établissements de formation ont été ciblés par une campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises lancée dimanche à Naâma, a-t-on appris auprès de la Direction de formation et de l'enseignement professionnels.

Cette campagne de sensibilisation qu'organise la Maison de l'accompagnement et de l'insertion relevant de cette direction vise à inculquer l'esprit de l'entrepreneuriat aux diplômés sortant des établissements de formation et de l'enseignement profession-

nels et leur faire connaître les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement devant leur permettre de créer leurs propres micro-entreprises dans différents créneaux, a indiqué le directeur du secteur, Belbakkouche Abdelkader.

Les stagiaires, bénéficiaires de cette opération qui se poursuivra tout au long de la semaine en cours, disposeront d'informations nécessaires pour faire une incursion dans le monde de l'entrepreneuriat qui commence à partir d'une idée de projet, en passant par son développement, de même que la formation et l'ac-

compagnement, notamment la manière de créer et de gérer les projets innovants (naissants) jusqu'à leur aboutissement, outre les informations portant sur les avantages accordés par l'Etat pour mettre à leur disposition le foncier agricole et autres facilitations, a ajouté le même responsable.

Les organisateurs de la campagne de sensibilisation et d'insertion à laquelle prennent part des instances de soutien à l'entrepreneuriat et de micro-entreprises et de financement des projets innovants, à l'instar de l'Agence nationale de gestion

du micro-crédit (Angem) et l'Agence nationale d'aide et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ont mis en exergue les potentialités et les atouts de la wilaya en matière d'investissement, outre l'organisation de rencontres et salons destinés aux éventuels porteurs de projets.

A signaler que la Maison de l'accompagnement et de l'insertion, domiciliée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle dans la wilaya de Naâma, nouvellement créée, est encadrée par des conseillers du secteur, ainsi que des représen-

tants des différents dispositifs de soutien à l'emploi. Elle se charge de l'accompagnement des jeunes parmi les diplômés sortant de la formation professionnelle, en passant par l'ensemble des étapes pour la création de la micro-entreprise. Cette instance s'emploie également à doter les différentes entreprises économiques de la wilaya de données spécifiques aux diplômés sortant de tous les établissements de la formation et de l'enseignements professionnels selon les spécialités et les niveaux de qualification requis, a-t-on expliqué.

R. E.

Blida

170 agressions contre des installations énergétiques enregistrées en 2021

■ *Quelque 170 agressions contre des installations énergétiques ont été enregistrées dans la wilaya de Blida depuis le début de l'année, a-t-on appris auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.*

Par Lyes B.

La chargée de communication auprès de cette direction a indiqué, en marge du lancement de la campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz à partir de la commune de Bouiane, que ces 170 agressions contre des installations électriques et gazières sont consécutives au non-

respect des intervenants (citoyens et entreprises) du périmètre de sécurité autour de ces installations. La même responsable a notamment cité, dans ce contexte, des cas de construction sur des câbles électriques ou des conduites de gaz et d'opérations de creusement par des entreprises de réalisation privées et publiques, ayant affecté le réseau. Elle a observé que le plus grand nombre d'agressions a été enregistré au niveau de la circonscription de Larbaâ avec 67 cas, suivie de Mouzaia (50 cas), Boufarik (43 cas) et Blida (10 cas). Ces agressions se répercutent négativement sur la trésorerie de la société, induisant d'énormes pertes financières et affectant la qualité et la continuité du service fourni aux clients, a-t-elle déploré. Sur un autre volet et dans la perspective de prévenir les cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, la direction de distribution de Blida a lancé une campagne de sensibilisation (organisée chaque année au début de la saison froide), en organisant, dimanche et pour une durée de quatre jours, des portes ouvertes au niveau de la place



publique de Bouinane. Cette campagne de sensibilisation touchera les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris de la chargée de communication. Les animateurs de cette campagne, dont la première journée a été marquée par l'affluence de citoyens, ont fourni moult conseils aux visiteurs pour éviter les accidents qui peuvent être causés par une mauvaise utilisation

du gaz dont l'utilisation augmente en saison hivernale.

Ils ont insisté, notamment, sur la nécessité de prévoir des bouches d'aération, l'entretien annuel, par des spécialistes d'appareils électroménagers, notamment le chauffage et le chauffe-eau. A noter que la direction de distribution de l'électricité et du gaz avait enregistré, l'année dernière, un cas d'intoxication au

monoxyde de carbone, ayant causé la mort de cinq personnes d'une même famille. Pour ce qui est de l'année en cours, un seul cas d'asphyxie dont ont été victimes 4 personnes qui ont pu être sauvées par les services de la Protection civile. A cela s'ajoute une explosion due à une fuite de gaz et qui n'a pas fait de victimes, rappelle-t-on.

L. B.

Ain Defla / Souk Lethnine Relogement de 53 familles habitant à proximité du barrage de Kef Eddir

Pas moins de 53 familles de la région de Souk Lethnine, dans la commune de Tachta (Ain Defla), résidant à proximité du barrage de Kef Eddir, ont été relogées dimanche dans un site situé non loin de leur lieu d'habitation, a-t-on appris d'un responsable de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (Anbt), initiatrice de l'opération.

«Le relogement de ces 53 familles résidant à proximité du barrage de Kef Eddir est motivé par le souci de les protéger contre une éventuelle crue de cet ouvrage», a précisé Medjahdi Bencherki, directeur de projet au sein de l'Agence, signalant que les nouvelles habitations des familles en question sont dotées des commodités assurant une vie décente. Il a également ajouté que nombre de structures sont en cours de réalisation au profit des familles recasées, à l'image, notamment, d'une annexe communale, un dispensaire, une maison de jeunes, un marché hebdomadaire et nombre de locaux commerciaux. Le même responsable a, par ailleurs, noté qu'à la faveur de cette opération, une quantité supplémentaire de 40 millions de m³ d'eau sera emmagasinée par le barrage de Kef Eddir, actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage. «Le barrage de Kef Eddir, pouvant emmagasiner 125 millions de m³, est actuellement rempli à hauteur de 68 % de sa capacité de stockage (soit 85 millions de m³) et compte tenu du fait que nous n'aurons plus à effectuer, comme par le passé, des lâchers d'eau dans le souci de préserver les habitants contre une éventuelle crue, cet ouvrage sera, par voie de conséquence, renforcé par une quantité supplémentaire de 40 millions de m³ annuellement», s'est-il réjoui.

R. R.

Khenchela Plus d'un milliard de DA pour l'aménagement des zones d'activités

Une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été allouée pour le parachèvement des opérations d'aménagement de zones d'activités industrielles dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac). Selon la même source, il a été procédé au financement des projets de développement de cinq zones d'activités industrielles dans les communes de Baghai (2), Bouhmama (1), Kais (1) et Babar (1), à la faveur de cette enveloppe financière dont a bénéficié cette wilaya dans le

cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Le coup d'envoi de ces opérations sera donné par l'aménagement de la première tranche, à partir de la première zone d'activités de la commune de Baghai, ciblant une superficie de 30 ha sur un total estimé à 107 ha, afin que les investisseurs puissent entamer leurs projets sur le terrain, a souligné la même source. Il sera procédé aussi au lancement des travaux de réhabilitation d'une zone réservée aux petites activités industrielles de transformation dans la commune de

Bouhmama, sur une superficie globale de 10 ha, destinée notamment aux investisseurs souhaitant activer dans le domaine de l'arboriculture. Cela, a-t-on noté, parallèlement à l'aménagement d'une grande zone d'activités dans la commune de Kais sur une superficie de 50 ha, en attendant la finalisation des démarches administratives relatives à deux autres zones d'activités implantées dans les localités de Baghai et Babar.

Les opérations d'aménagement des zones d'activités situées dans les communes de Baghai, Kais, Bouhmama et

Babar consistent en la création et l'aménagement des routes, la réalisation de l'éclairage public et du réseau des eaux usées, en plus de la construction de réservoirs d'eau pour assurer l'alimentation de ces zones en eau, a-t-on détaillé. L'objectif de l'aménagement de ces zones d'activités industrielles dans diverses communes de la wilaya de Khenchela est de faciliter et encourager l'investissement local, tout en remédiant aux différents obstacles et problèmes rencontrés par les opérateurs économiques, a-t-on signalé.

Samy Y.

Skikda

Mise en exploitation du premier projet d'aquaculture en cages flottantes

Le premier projet d'aquaculture marine dans des cages flottantes a été mis en exploitation dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbie. Ce projet, premier du genre dans la wilaya, est entré en service après l'acquisition de 1,5 million de petites dorades d'Italie, ainsi que leur nourriture, par une société privée propriétaire du projet, après le parachèvement de toutes les procédures de contrôle

et d'inspection effectuées par les services vétérinaires et les gardes-côtes, a précisé le même responsable. Il a ajouté que cette quantité de dorades a été répartie dans 3 cages flottantes sur les 8 existantes au niveau de la ferme d'élevage de cette espèce de poissons, implantées sur les côtes de la commune d'El Marsa, soulignant que la production de poissons prévue, après une période de croissance de 12 mois, atteindra environ 200 tonnes. Après avoir révélé que

d'autres quantités de cette espèce de poisson seront acheminées en avril prochain pour être introduites dans le reste des cages, le directeur local du secteur a indiqué que ce projet constituera un modèle d'aquaculture marine pour d'autres investisseurs et les encouragera à investir dans le domaine. L'opération, a-t-il affirmé dans ce même contexte, a nécessité une enveloppe financière estimée à 300 millions de DA. Après exploitation de l'ensemble de la ferme aquacole, une

production annuelle prévisionnelle de 500 tonnes de dorades est prévue à raison de 80 tonnes par cage, a-t-il détaillé, indiquant que le diamètre de chacune de ces cages, situées à 2,5 km de la plage, est de 29 mètres. Il est à signaler que deux autres projets similaires sont en voie de lancement dans les communes d'El Marsa et Kerkara (respectivement à l'Est et à l'Ouest de Skikda) et sont dans l'attente d'un financement de la banque.

A. Y.

Patrimoine algérien amazigh

Un héritage «rassembleur et riche»

■ «Le théâtre algérien d'expression amazighe, modes de réflexion et formes de créativité, entre tradition et modernité» est le thème d'un colloque national ouvert dimanche au Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila.



algérienne à travers l'histoire. Le secrétaire général du HCA a également exprimé son espoir d'actualiser certaines lois pour accompagner la nouvelle Constitution et les acquis de la langue et la culture amazighes, notamment après l'installation de la Cour constitutionnelle.

Répondant à une question sur la protection du patrimoine oral amazigh «menacé d'extinction», Si El Hachemi Assad a affirmé que le HCA a mis en place tous les moyens de prise en charge et conclu des partenariats avec les associations culturelles amazighes du pays auxquelles un budget pour leur soutien et accompagnement a été consacré, en plus du soutien de projets de jumelage avec d'autres partenaires dont le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce colloque national de deux jours a vu, entre autres, la présentation de près de 40 communications par des chercheurs de plusieurs universités du pays, dont celles de Tizi-Ouzou, Bouira, Oum El Bouaghi, Constantine et Mila. La manifestation était aussi une occasion

de revenir sur les caractéristiques du discours théâtral amazigh à travers lesquelles il se distingue du type traditionnel dans la forme et le fond.

A. S.

Décès

L'actrice égyptienne Souheir El Bably est morte

L'actrice égyptienne Souheir El Bably est décédée dimanche à l'âge de 84 ans des suites de complications de son état de santé, ont annoncé des médias égyptiens.

Fille d'un enseignant de mathématiques et d'une femme au foyer, Souheir El Bably est née le 14 février 1935 dans la ville de Damiette et grandi à Mansourah. Passionnée du 7^e art depuis son jeune âge, la défunte a rejoint l'Institut supérieur des arts dramatiques et le conservatoire avant de faire ses premiers pas dans le monde artistique.

La regrettée qui a débuté sa carrière en 1957, a à son actif de nombreuses pièces de théâtre à l'image de «Al Kadia», «Al Farafir», «Nardjes», «Madrasat El Mouchaghbin» (1973), «Ala Errassif», «Alma Bacha» et la fameuse «Raya et Skina» en 1983 avec Chadia et Abdelmonaim Medbouli.

Au cinéma, la comédienne a eu un parcours très riche dont des films ayant marqué le grand écran égyptien tels que «Yawm min Omri», «Ganab Essafir», «Amirat Hobi Ana», «Hadouta Masryah» et bien d'autres.

En revanche, l'actrice n'a pas fait plusieurs apparitions sur le petit écran sauf quelques feuilletons à l'instar de «Djirah Amika», «Layl Tawil», «Bakiza et Zaghoulou» etc.

En 1997, Souheir El Bably a mis fin à sa carrière avant de réapparaître en 2006 dans le feuilleton «Kalb Habiba».

F. H.

Par Abia selles

Cet événement est une «consécration des traditions de prise en charge des problématiques de la langue et de la culture amazighes au sein de l'espace universitaire», a affirmé le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad. Il s'agit d'une initiative remarquable qui a des échos et des perspectives du fait

de développer des approches scientifiques basées sur l'objectivité et la crédibilité», a précisé le même responsable.

L'intervenant a invité, à cette occasion, les institutions officielles et les acteurs de la société civile à puiser dans le patrimoine algérien amazigh «rassembleur et riche», au regard de son impact sur la créativité humaine. L'orateur a ajouté, dans le même sillage d'idées, que «ce patrimoine a contribué à donner de nou-

velles dimensions à la recherche sur les divers genres théâtraux dont les carnivals, les traditions et les légendes», estimant que cela «nous invite à être fiers de notre patrimoine civilisationnel, à le valoriser et à le promouvoir de toutes les manières et sur les différents médias».

Si El-Hachemi Assad a insisté aussi sur la nécessité de revaloriser les diverses étapes et les personnalités historiques qui ont façonné le parcours de la nation

Le réalisateur iranien Ashgar Farhadi

«Je suis prêt à renoncer aux Oscars»

L'auteur des films «Une séparation» et «Un héros» a répondu sur Instagram à ses détracteurs, l'accusant d'avoir une position ambiguë face au gouvernement iranien. Ashgar Farhadi ne veut pas être instrumentalisé par le pouvoir iranien et il le fait savoir. Par le biais d'une lettre ouverte, le cinéaste a répondu en début de semaine, via son compte Instagram, aux personnes l'accusant d'avoir une position ambiguë face à Téhéran. «Comment peut-on m'associer de manière trompeuse à un gouvernement dont les médias extrémistes n'ont jamais cessé ces dernières années de me détruire, me marginaliser, me stigmatiser ?», s'indigne-t-il. Ashgar Farhadi s'est même dit prêt à renoncer à représenter son pays aux Oscars. Son

dernier long-métrage, «Un héros», a été choisi pour défendre les couleurs de l'Iran dans la course à la statuette du meilleur film non anglophone. Il ajoutera dans cette lettre ouverte : «J'ai explicitement exprimé mon point de vue sur les souffrances que [l'État] a imposées durant des années à la nation», assure-t-il, faisant référence notamment à la répression des manifestations de 2017 et 2019 et la «cruelle discrimination contre les femmes ainsi que la gestion de la crise sanitaire». «Si la présentation de mon film par l'Iran aux Oscars vous a amené à conclure que je suis sous votre drapeau, je déclare explicitement que je n'ai aucun problème à annuler cette décision», dit-il à l'adresse des autorités. Et d'indiquer à l'adresse de son

gouvernement : «Je n'ai jamais eu la moindre affinité avec votre attitude et vos idées rétrogrades (bien que) je n'ai jamais parlé jusqu'à présent de la persécution que vous m'avez fait subir. Vous avez confisqué mon passeport à l'aéroport à plusieurs reprises et organisé des séances d'interrogatoire». Pour rappel, M. Farhadi a déjà représenté la République islamique aux Oscars à quatre reprises depuis 2009. Il a accédé à la célébrité grâce à «Une séparation» (2011), chronique d'un divorce qui avait reçu l'Oscar et le Golden Globe du Meilleur film en langue étrangère, et le César du Meilleur film étranger. En 2017, il a remporté l'Oscar du meilleur film étranger pour «Le Client», une coproduction française qui raconte l'histoire d'un couple d'acteurs, Emdad et Rana, déstabilisé après l'agression de Rana.

M. K.

Enchères

Une guitare de Clapton vendue plus de 600 000 dollars

Une guitare de collection d'Eric Clapton a été achetée 625 000 dollars à New York, le prix le plus élevé d'une vente aux enchères consacrée à des légendes du rock vendredi et samedi qui a totalisé près de 5 millions de dollars, a annoncé la société Julien's Auctions.

Annoncé comme le clou de cette vente, qui se déroulait au Hard Rock Café de New York mais aussi sur internet, cette guitare acoustique, une Martin D-45, grattée par Clapton en 1970 lors d'un premier concert en direct de son groupe Derek and The Dominos, était estimée à 300 000 et 500 000 dollars par Julien's. Son prix de vente reste très inférieur au record pour une guitare, atteint par la semi-acoustique sur laquelle le chanteur de Nirvana, Kurt Cobain, avait joué lors du fameux concert «MTV Unplugged» en

1993 (6 millions de dollars en 2020 chez Julien's Auction). Légende du rock et du blues, Eric Clapton a fait polémique depuis le début de la pandémie de coronavirus, affichant des positions jugées anti-vaccin et s'opposant aux confinements. Parmi les autres guitares vendues, figuraient une Gibson Explorer de «The Edge» de 1976, utilisée par U2, adjugée 437 500 dollars, et une Fender Stratocaster sur laquelle le musicien des Pink Floyd, David Gilmour, avait joué, partie pour 200 000 dollars.

Près de 1 000 lots et divers objets passés entre les mains des Beatles, Guns N'Roses, Nirvana, Michael Jackson, Amy Winehouse, Whitney Houston, Lady Gaga, Madonna, Elvis Presley, les Rolling Stones, étaient vendus lors de ces enchères.

D. R.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيزي وزو
دائرة تيزي وزو
بلدية تيزي وزو
مديرية التنظيم العام
مكتب الجمعيات

الرقم: 130/م ج ام ت و 2021/1

وصل تسجيل التصريح بتجديد الجمعية طبقاً للقانون رقم 12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات تم تسجيل ملف التصريح بتجديد الجمعية

التسمية: الجمعية الدينية لمسجد قرية قموودة بلدية تيزي وزو

الطابع: ديني

الهدف: تحقيق الأهداف المصاححة في القانون الأساسي

المقر: مسجد قرية قموودة بلدية تيزي وزو

برأسها السيد بلقاسم سعيد

المولود: 17 ديسمبر 1953 تيزي وزو

السكان ب: قرية قموودة بلدية تيزي وزو

ملاحظة: جمعية معتمدة بتاريخ 28 أوت 1989 تحت رقم 878/م ت ش ام ت و 1/م ج ام ت و

حرر هذا الوصل للنشر في جريدة يومية وطنية من طرف الجمعية وتمكينها من ممارسة النشاطات المصرح بها في قانونها الأساسي تيزي وزو في 21 نوفمبر 2021 رئيس المجلس الشعبي البلدي



Soudan

Le Premier ministre de retour, un nouveau mort chez les anti-putsch

■ Le Premier ministre Abdallah Hamdok, écarté lors du coup d'État militaire au Soudan, a retrouvé dimanche son poste après un accord avec le général Abdel Fattah al-Burhane, une entente qui n'a pas empêché un nouveau mort dans la répression des manifestations anti-putsch.

Par Mourad M.

À u palais présidentiel, devant lequel les forces de sécurité ont tiré des lacrymogènes pour disperser les manifestants criant «Non au pouvoir militaire» et exigeant que les forces armées se retirent complètement du gouvernement, M. Hamdok et le général Burhane, auteur du coup d'État du 25 octobre, ont signé devant la presse un accord promettant de remettre ensemble la transition vers la démocratie sur les rails.

Ils répondent ainsi à toutes les conditions posées par la communauté internationale pour redonner son soutien au Soudan. Mais, a prévenu aussitôt l'ONU, «tous les acteurs soudanais doivent désormais agir de façon constructive et de bonne foi pour restaurer (...) la transition».

De leur côté, les organisations qui avaient mené la révolte de 2019 ayant mis fin à 30 ans de dictature militaro-islamiste du

général Omar el-Béchir, ont dit leur refus de «l'accord des traîtres qui n'engagent que ses signataires», selon les termes de l'Association des professionnels soudanais. Le fer de lance de la contestation de 2019 accuse M. Hamdok de «suicide politique».

Alors que depuis le 25 octobre les Soudanais sont descendus plusieurs fois par dizaines de milliers dans les rues pour exiger le retour du pouvoir civil, de nouveaux cortèges défilaient dimanche dans plusieurs villes.

Un adolescent a été tué par balle dans la banlieue de Khartoum, selon des médecins qui évoquent de «nombreux blessés par balle».

«On ne veut pas de partenariat avec l'armée», martèle malgré tout Mohammed Farouq, qui défile à Khartoum. «On veut un État uniquement civil, que les soldats rentrent dans leurs casernes et que ceux qui ont tué des manifestants soient jugés», lance-t-il à l'AFP.

Malgré la répression qui a



Ph. > D. R.

déjà fait 41 morts et des centaines de blessés depuis le putsch, selon des médecins, les manifestants ont continué à scander «Burhane dégage» par milliers à Khartoum et dans sa banlieue, à Port-Soudan ou encore à Atbara (nord), dans un pays quasiment en continu sous dictature militaire depuis son indépendance il y a 65 ans.

Après avoir brandi pendant des semaines des photos de M. Hamdok, réclamant le retour du seul dirigeant «légitime» à leurs yeux, ce dimanche, ils déchiraient son portrait aux cris de «Hamdok, tu n'es qu'un mollasson, la rue, elle, est bien vivante!».

«Hamdok a abandonné le peuple. Cet accord ne nous représente pas», assure à l'AFP Mohammed Abdelnabi, qui manifeste à Khartoum.

Après la signature solennelle du document, M. Hamdok a promis dans une courte allocution et sa première apparition publique depuis le putsch de «faire cesser avant toute chose l'effusion de sang».

«Cet accord ouvre la porte en grand à la résolution de tous les défis de la transition», a-t-il encore dit. Le général Burhane, qui a promis des «élections libres et

transparentes», lui, l'a «remercié pour sa patience», alors que l'ancien économiste onusien n'a retrouvé que dimanche matin sa liberté de mouvement après environ un mois de résidence surveillée.

Il doit désormais former un nouveau cabinet après cet accord prévoyant également la libération des dirigeants civils arrêtés le 25 octobre. Les futurs ministres seront des «technocrates», indique le texte signé dimanche.

Depuis le putsch, ambassadeurs occidentaux, négociateurs onusiens ou africains et personnalités de la société civile soudanaise avaient multiplié les rencontres avec civils et militaires pour relancer la transition libre et aboutir à des élections libres en 2023.

Les grands alliés arabes de l'armée soudanaise, l'Égypte et l'Arabie saoudite, ont salué l'accord.

Les États-Unis se sont dit «encouragés» par cet accord, a déclaré de son côté le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, tout en appelant les forces de sécurité soudanaises à «s'abstenir de recourir à une force excessive contre les manifestants pacifiques».

L'Union africaine, qui a suspendu le Soudan après le putsch, a salué «un pas important vers le retour à l'ordre constitutionnel», tandis que la Norvège, membre de la Troïka à la manœuvre au Soudan, a «salué le retour de M. Hamdok» et appelé à «des mesures concrètes pour construire la confiance».

Mais comme au premier jour du putsch, les Forces de la liberté et du changement (FLC), principal bloc pro-civils au Soudan dont le général Burhane a fait effacer toute mention des textes encadrant la transition, ont redit «qu'il n'y a pas de négociation ni de partenariat avec les putschistes». Et pour ajouter à l'imbroglio, le parti Oumma, dont est pourtant issu Fadlallah Burma, l'un des médiateurs ayant arraché l'accord à l'armée et à M. Hamdok, a affirmé «refuser tout accord politique qui ne s'attaque pas aux racines de la crise créée par le putsch militaire».

Le 11 novembre, le général Burhane s'était renommé à la tête du Conseil de souveraineté, plus haute autorité de la transition, après y avoir remplacé les membres pro-civils par des civils apolitiques.

M. M.



Commentaire

Directives

Par Fouzia Mahmoudi

C'est sans surprise que l'on observe jour après jour le sort des femmes afghanes se dégrader sous le nouveau régime de talibans installé à la tête de l'Afghanistan depuis trois mois maintenant. Non pas que leurs conditions de vie aient été radicalement différentes ces dernières années, mais les femmes des villes et de Kaboul surtout, pouvaient jouir de droits et de libertés qui leurs sont aujourd'hui arrachés. Surtout, les talibans semblent obsédés par la volonté de les effacer totalement de l'espace public et virtuel du pays. En effet, le ministère taliban de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice a appelé les télévisions afghanes à ne plus diffuser de séries montrant des femmes, dans le cadre de nouvelles «directives religieuses» diffusées dimanche. «Les télévisions doivent éviter de montrer des feuilletons et séries à l'eau de rose dans lesquels des femmes ont joué», indique un document du ministère à l'attention des médias. Il leur demande également de faire en sorte que les femmes journalistes portent «le voile islamique» à l'écran, sans préciser qu'il s'agit d'un simple foulard, déjà habituellement porté sur les télévisions afghanes, ou d'un voile plus couvrant. «Il ne s'agit pas de règles, mais de directives religieuses», a précisé le porte-parole du ministère, Hakif Mohajir. Les télévisions afghanes sont aussi appelées à éviter les programmes «opposés aux valeurs islamiques et afghanes» ainsi que ceux qui insultent la religion ou «montrent le prophète et ses compagnons». C'est la première fois que ce ministère tente de réguler la télévision afghane depuis la prise du pouvoir par les talibans à la mi-août. Durant leur premier règne, de 1996 à 2001, le ministère de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice, chargé de veiller au respect quotidien des «valeurs islamiques» de la population, était craint pour son fondamentalisme et les châtiements qu'il entraînait. Les talibans avaient interdit la télévision, le cinéma et toutes les formes de divertissement jugées immorales. Les gens surpris en train de regarder la télévision étaient punis et leur équipement détruit, être en possession d'un magnétoscope était passible de flagellation publique. Pendant un temps, il était même possible de voir des téléviseurs pendus à des lampadaires. Doucement mais sûrement, ce climat-là semble être sur le point de redevenir d'actualité et toutes les libertés qu'ont pu expérimenter les Afghans, et surtout les Afghanes ces vingt dernières années vont définitivement tomber aux oubliettes.

F. M.

Diplomatie

L'Iran soutient l'intégrité territoriale des États régionaux

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, a déclaré que son pays soutenait l'intégrité territoriale des États régionaux, ajoutant que «les frontières internationales dans la région ne pouvaient pas être modifiées».

Amir-Abdollahian s'exprimait lors d'une réunion dimanche avec le premier vice-Premier ministre d'Azerbaïdjan, Shahin Mustafayev, qui était à Téhéran

pour une visite d'une journée, rapporte l'agence de presse iranienne (IRNA). Au cours de la réunion, les deux parties ont échangé des vues sur les derniers développements dans la région du Caucase ainsi que sur la coopération entre Téhéran et Bakou dans divers domaines d'intérêt commun.

Soulignant «la position inébranlable de l'Iran sur le soutien à l'intégrité territoriale de tous les pays de la région», le

ministre iranien des Affaires étrangères a indiqué que «les frontières internationales dans la région sont immuables».

Mustafayev a également salué le rôle constructif joué par l'Iran et l'Azerbaïdjan dans le règlement des récentes tensions dans la région du Caucase, affirmant que la commission conjointe de coopération économique des deux pays tiendra une session début 2022.

R. I.



Championnat d'Afrique de judo (seniors) La 43^e édition fixée fin mai à Oran

La 43^e édition du Championnat d'Afrique (messieurs/dames) de judo se déroulera du 26 au 29 mai 2022, au palais des Congrès de l'hôtel Meridien (Oran), ont convenu, dimanche, les organisateurs de cette épreuve lors d'une réunion tenue à Oran. Cette décision a regroupé des représentants de la Fédération algérienne de judo (FAJ), à leur tête son président, et des membres du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (JM), prévus dans la même ville l'été prochain. Le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Yacine Siefi, a également pris part à ce conclavé pour noter les besoins en matière d'équipements de cette compétition entrant également dans le cadre des épreuves expérimentales (tests-Events) programmées dans la capitale de l'Ouest en vue de la 19^e édition des JM. En effet, ce Championnat d'Afrique «seniors» constituera une bonne préparation pour les organisateurs avant d'accueillir le grand évènement sportif méditerranéen. Le dernier Championnat d'Afrique de judo organisé par l'Algérie remonte à

l'année 2000. Il s'agissait de la 22^e édition de cette compétition, abritée par la salle Harcha-Hacène (Alger) entre le 9 et le 14 mai 2000. A la fin du tournoi, c'est l'Algérie qui a été sacrée avec 4 médailles en or, 3 en argent et 3 en bronze, devant la Tunisie (3 or, 3 argent et 9 bronze), au moment où l'Egypte avait complété le podium, avec 3 or, 2 argent et 5 bronze, rappelle-t-on.

Le document officiel attribuant à l'Algérie l'organisation de ces 43^e championnats d'Afrique «seniors» de judo en 2022, a été signé par l'ancienne secrétaire d'Etat, chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le président de l'Union africaine de la discipline, le Malgache Randrianasoloniako-Niaiko Siteny. La cérémonie de signature de ce document s'est déroulée, en juin dernier, en marge de l'Assemblée générale de la Fédération internationale de judo (FIJ), tenue à Budapest (Hongrie), et au cours de laquelle Salima Souakri avait été élue membre au bureau exécutif, alors que son compatriote Mohamed Meridja a été réélu au sein de cette même structure.

Tennis/Championnat d'Afrique (U14)

Badache sacrée championne

L'Algérienne Maria Badache a remporté le titre africain des U14, après son succès en deux sets (2-0) devant la Tunisienne Chahd Tourkhani, en finale du Championnat d'Afrique de tennis des U14 (garçons et filles), clôturé dimanche à Sousse (Tunisie). Badache, tête de série N.3, a remporté le premier set 7-6 devant la Tunisienne, tête de série N.4, avant de dominer facilement le second 6-2. Lors de la demi-finale, disputée samedi, Badache s'est qualifiée aux

dépens de la Marocaine Sofia Haddab, tête de série N.2 en deux sets (7-5, 7-5). La jeune Badache a exprimé sa joie après le sacre continental en terre tunisienne. «Dieu merci, j'ai décroché aujourd'hui le titre africain de ma catégorie. J'avoue que la finale était difficile, mais je n'ai pas baissé les bras et je me suis donné à fond jusqu'au bout. Je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue dans mon parcours et j'offre ce titre au peuple algérien».

Cyclisme/Championnats arabes sur piste (vitesse par équipes)

Médaille d'argent pour le duo Houili-Azzouz

Les cyclistes algériennes Nesrine Houili et Chahra Azzouz ont remporté la médaille d'argent aux épreuves de vitesse par équipe (juniors filles), dimanche, lors de la deuxième journée des championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte. Cette médaille s'ajoute à la médaille d'or décrochée par Houili aux épreuves de poursuite individuelle ainsi qu'aux deux médailles de bronze obtenues aux épreuves de vitesse par équipes chez les juniors garçons et l'élite messieurs. Lors de la première journée disputée samedi, les sélections algériennes avaient remporté quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze). La médaille d'or a été l'œuvre de la sélection «Elite/Messieurs», composée de Yacine Chalel, Lotfi Tchambaz, El Khassib Sassane et Hamza Mansouri, qui a remporté haut la main l'épreuve de la poursuite. Pour sa part, le tandem féminin, composé de Nesrine Houili et Chahra Azzouz, a remporté un peu plus tôt la médaille d'argent au Sprint (par équipes/Dames). Enfin, les deux breloques en

bronze ont été l'œuvre de Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Hamza Amari au Scratch, respectivement chez les (Juniors/Messieurs) et (Elite/Messieurs). Treize coureurs algériens, dont trois filles et cinq juniors, ont été engagés dans cette compétition arabe. Après avoir dominé les courses du Championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans la cadre du Festival arabe de cyclisme.

USM El Harrach

Décès à 70 ans de l'entraîneur Mohamed Hamoui

L'ex-joueur, puis entraîneur de l'USM El Harrach, Mohamed Hamoui, s'est éteint samedi à l'âge de 70 ans, après un riche parcours durant lequel il avait rendu de louables services à plusieurs clubs et contribué à l'accession d'autres, dont la plus importante a probablement été celle qu'il avait réussie avec l'USM Alger, au début des années 1990. Latéral gauche de formation,

Mohamed Hamoui qui a été inhumé ce dimanche au cimetière de Ben Omar (Kouba), avait remporté en tant que joueur la Coupe d'Algérie avec l'USMH, en 1974, avant d'en diriger la catégorie «juniors» après sa reconversion. Il a remporté trois autres Coupes d'Algérie comme entraîneur de cette catégorie. Outre l'USMH et l'USMA, Hamoui avait dirigé plusieurs autres forma-

tions, hors d'Alger, notamment l'USMM Hadjout et l'Union Nezla, à Ouargla. Les funérailles du défunt Mohamed Hamoui se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités connues sur la scène footballistique algérienne, notamment l'ancien international du RC Kouba, Salah Assad, l'entraîneur A. Mahdaoui et l'ancien président de l'USM Alger, Saïd Allik.

Verts d'Europe

Amoura marque encore, Kadri passeur décisif

Les internationaux algériens qui ont joué ce week-end se sont illustrés avec leurs clubs respectifs, soit en marquant comme ce fut le cas d'Amoura et Naidji, ou en délivrant une passe décisive comme Kadri.



Amoura a marqué son deuxième but avec sa formation suisse

Par Mahfoud M.

Titulaire lors de la réception de Lucerne en championnat de Suisse, l'attaquant international algérien, Mohamed El Amine Amoura, a réussi à inscrire son deuxième but de la saison en championnat.

Désormais bien installé en Équipe nationale, Mohamed El Amine Amoura s'avère aussi décisif en Suisse. Alors que Lugano recevait Lucerne, les coéquipiers d'Amoura ont ouvert le score très rapidement avant que Lucerne n'égalise à son tour.

À dix minutes de la fin de la première période, Amoura a profité d'une belle passe de son coéquipier pour se retrouver seul face au gardien. L'ex-joueur de l'ES Sétif n'a pas tremblé et a redonné l'avantage aux siens avant qu'un troisième but ne soit inscrit sur penalty.

De son côté, le joueur de Courtrai et ancien milieu terrain du Paradou, Abdelkabar Kadri, a délivré une passe décisive sur l'ouverture du score de son équipe.

Titulaire au poste de meneur de jeu, Kadri a rendu une belle copie face à Anderlecht, grand club de Belgique, lors de la 15^e journée de Jupiler League (D1 de Belgique).

Kadri s'est même avéré décisif en délivrant une passe décisive sur l'unique but de la première période, d'un joli centre sur la tête de son coéquipier Gueye qui a trompé le gardien d'Anderlecht et ouvert le score durant ce match (1-0).

Sur le banc en début de rencontre face à Guingamp hier soir, Zakaria Naidji a fait son apparition à la 68^e minute avant d'inscrire son premier but en France, et quel but.

Il vient peut-être de lancer sa saison. Alors que son aventure

portugaise avait tourné court et que son retour en Algérie avait été moyen, Zakaria Naidji pourrait enfin retrouver des couleurs avec Pau, du côté de la Ligue 2 BKT (seconde division française).

L'attaquant international algérien est entré à la 68^e minute, alors que son équipe menait 1-0 face à Guingamp pour la 16^e journée de championnat.

À la 83^e minute, Naidji a fait un appel en profondeur, obtenu le ballon et lobé le gardien adverse qui, impuissant, s'est contenté de suivre la balle en train d'entrer dans ses propres filets. Score final 2-0 pour le Pau FC, 7^e de Ligue 2 et qui pourrait espérer jouer les barrages d'accession en Ligue 1 s'il maintient le rythme. Zakaria Naidji, lui, a marqué son premier but et pourra espérer réitérer le 3 décembre prochain en déplacement à Sochaux.

M. M.

Ligue 2 amateur

La 6^e journée avancée au 29 novembre

La 6^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue initialement mardi 30 novembre, a été avancée au lundi 29 novembre, a annoncé la Ligue nationale de

football amateur (LNFA), dimanche sur son site officiel. «Ce changement intervient en raison de la tenue des assemblées générales extraordinaires et ordinaires de l'instance, respecti-

vement les 30 novembre et 1^{er} décembre», précise la LNFA dans un communiqué. Pour le même motif, la Ligue inter-régions (LIRF) a également annoncé, samedi soir, le report de la 5^e journée, prévue initialement lundi 29 novembre, aux 3 et 4 décembre prochains. La Fédération algérienne (FAF) a dévoilé jeudi le nouveau calendrier des assemblées générales des Ligues nationales. La LIRF tiendra son assemblée extraordinaire (AGEX) le lundi 29 novembre, suivie le lendemain par l'assemblée ordinaire (AGO), avec à l'ordre du jour l'adoption des bilans moral et financier. Par ailleurs, l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu le lundi 20 décembre prochain.

Ouargla

Dix ans de prison ferme pour deux narcotrafiquants

Des peines de dix années de prison ferme, assorties d'une amende de 5 millions DA, ont été prononcées par le tribunal criminel d'appel de Ouargla à l'encontre des nommés A.C (65 ans) et F.K (44 ans), pour détention et transport de drogue, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, a-t-on appris, hier, de source judiciaire. Dans la même affaire, F.A.K (47 ans) et A.Z (40 ans) ont écopé de cinq années de prison ferme pour non dénonciation de crime dont ils avaient connaissance, tandis que M.Z (56 ans) et S.A (41 ans) ont été acquittés, a précisé la source. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de février 2017 lorsque, agissant sur informations concernant

l'acheminement de drogue de Biskra vers El-Oued, les services sécuritaires ont intercepté, dans un barrage de contrôle routier dans la commune de Hamraya (El-Oued), une camionnette conduite par F.A et dont la fouille a permis la découverte de 190 kg de kif traité dissimulés dans une cache aménagée.

Un autre véhicule, qui servait d'éclaircir et à bord duquel se trouvaient les nommés A.B et F.A.Z, a été également intercepté. D'après les aveux de F.K, la marchandise prohibée réceptionnée auprès de A.C qui l'avait ramenée de Maghnia (Tlemcen) vers Biskra, devait être ensuite acheminée vers Debdeb (Illizi) avant d'être exportée vers l'étranger. **Yanis H.**

Palais de la culture

Exposition en hommage à l'artiste plasticien Salah Hioun

Le Palais de la culture Moufidi-Zakaria abrite depuis dimanche une exposition dédiée à l'artiste plasticien Salah Hioun, à l'occasion du 3^e anniversaire de sa disparition (17 novembre 2018).

L'exposition qui regroupe à la Galerie Baya une centaine d'œuvres de Salah Hioun, ainsi que des portraits du défunt réalisés par ses amis artistes, a été inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal. A cette occasion, M^{me} Chaalal a précisé que les œuvres exposées reflètent la valeur de cet artiste qui a fait honneur à l'Algérie par ses créations. Cette exposition se veut un hommage au défunt qui a enrichi par ses œuvres le monde des arts plastiques, a-t-elle ajouté. Plusieurs artistes plasticiens, amis du défunt, ont assisté au vernissage de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 11

décembre. Salah Hioun a entamé son parcours artistique au milieu des années 1960 en participant, pour la première fois, à une exposition collective en 1965 au sein de l'Union nationale des arts plastiques. Il a suivi une formation académique à l'Ecole des beaux-Arts d'Alger, mais aussi en France, ce qui lui a ouvert des horizons et permis de découvrir les différents courants et écoles artistiques dans le monde. Salah Hioun s'est véritablement distingué en tant qu'artiste vers la fin des années 1960, après sa première exposition individuelle qui a eu lieu en 1969. En 1983, il obtient le premier prix du concours «Grand prix d'Algérie des arts plastiques». Il a réalisé des fresques historiques pour le Musée de l'Armée et a également exposé ses œuvres dans plusieurs galeries. **Saty T.**

Bouira

Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants à Kadiria

Un réseau de trafic de migrants a été démantelé par les forces de police lors d'une opération menée dans la ville de Kadiria, à l'ouest de Bouira, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya.

L'opération a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de la ville de Kadiria, après une enquête lancée en octobre dernier, suite à des plaintes déposées par des personnes escroquées par des membres de ce réseau, selon les détails fournis par le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire Samir Toutah. «Ce réseau est composé de cinq individus, accusés de trafic de migrants et de mise en danger de la vie d'autrui», a indiqué le commissaire Toutah. Il

s'agit, a-t-il dit, d'un réseau de passeurs qui activait à Kadiria et organisait illégalement des traversées par mer à bord "d'embarcations de la mort".

Les cinq mis en cause dans cette affaire ont été traduits devant le tribunal de Lakhdarria pour «trafic de migrants via des sorties maritimes illégales», selon les explications données par le même officier de police. **O. N.**

Tlemcen

Plus de 400 kg de kif traité saisis en octobre

Le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen a saisi, durant le mois d'octobre dernier, plus de 402 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Durant le mois d'octobre dernier, le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont également

saisi 7 413 comprimés de psychotropes et 42,8 grammes de cocaïne.

Le traitement de ces affaires liées à la consommation et la commercialisation des stupéfiants a permis l'arrestation de 123 personnes.

Dans son bilan mensuel d'octobre, le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen a également

réussi à saisir plus de 6 600 unités de boissons alcoolisées, en plus de 2 210 paquets de tabac à chiquer de fabrication frauduleuse.

Par ailleurs, le service en question a enregistré, durant la même période, 373 affaires liées au droit commun ayant permis la présentation devant la justice de 400 mis en cause. **Kamel L.**

Sécurité routière à Béjaïa

4 471 contraventions dressées le mois dernier

Plus de 35 accidents de la route ont été enregistrés le mois dernier par la sûreté de wilaya. L'origine de ces accidents, pour la plupart, reste le facteur humain. «Ces accidents ont occasionné e décès et 38 blessés de différents degrés», indique la cellule de communication de la

sûreté de wilaya. Et d'ajouter : «Dans le cadre de la sécurité routière, 4 471 contraventions ont été dressées, dont 154 à l'encontre des conducteurs des deux roues pour défaut de port de casque de sécurité, défaut de papiers et manœuvres dangereuses». Par ailleurs, 31 contrôles par radar ont été

réalisés durant la même période, comme il a été recensé 14 interventions dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites au cours desquelles 8 amendes forfaitaires ont été rédigées et les dossiers transmis à la justice. **H. Cherfa**



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tribunal de Sidi M'hamed

7 ans de prison requis à l'encontre de Abdelmalek Sellal

Le procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, hier, une peine de sept ans de prison ferme et une amende d'un million DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, impliqué dans une affaire liée à la corruption dans la wilaya de Béjaïa.

Par Slim O./APS

Une peine de trois ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA a également été requise à l'encontre de son directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, de l'ancien wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni et de l'ancien Secrétaire général de la wilaya ainsi que de l'homme d'affaires Laâlaoui Mahmoud.

L'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont

poursuivis dans des affaires de corruption au niveau de la wilaya de Béjaïa, notamment pour «abus de fonction et octroi d'indus avantages».

Lors de l'audition des accusés, Abdelmalek Sellal a nié l'existence d'une relation avec l'homme d'affaires Laâlaoui. De son côté, l'ancien directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, a nié son intervention pour octroyer des facilitations pour la réalisation d'un hôtel touristique, déclarant que «l'intervention de la Primature à l'époque était dans

le cadre des facilitations accordées aux investisseurs afin de créer de nouveaux postes d'emploi».

Le tribunal a également auditionné l'homme d'affaires Mahmoud Laâlaoui ainsi que plusieurs cadres de la wilaya de Béjaïa, des services techniques de la Direction de la Protection civile de wilaya et de la Sonelgaz.

Le procès se poursuit avec les plaidoiries du collectif de la défense des accusés. **S. O./APS**